

# Réinvestir l'histoire du temps de travail<sup>1</sup>

Corine MAITTE et Didier TERRIER

En 1755, un ouvrier de la manufacture de porcelaine de Sèvres, indigné que l'on puisse exiger de lui un allongement de la durée de travail, dit avec force que l'on ne pourrait l'y contraindre, car « en France, il n'y a point d'esclavage et [...] de quelque façon que l'on s'y prit, l'on ne trouverait jamais en lui un homme qui se laissât mener comme un enfant<sup>2</sup> ». Ces propos, tout en témoignant des tensions qui ont souvent accompagné la perpétuelle construction du temps de travail, semblent aujourd'hui d'un autre âge. Pourtant, sous l'effet conjugué de l'exacerbation de la concurrence à l'échelle mondiale et de la mainmise de la finance sur l'économie réelle, on voit actuellement se diluer tout l'arsenal législatif progressivement mis en place en Europe depuis les débuts de la Révolution industrielle<sup>3</sup>. Bien des travaux montrent dorénavant combien la définition de la « durée du travail effectif », congruente avec la nature même de la relation salariale, recouvre une réalité mosaïque de plus en plus complexe à circonscrire :

- dans de nombreux secteurs productifs, l'on renoue avec une conception du travail où la flexibilité temporelle et la multiplication des emplois intermittents ou à temps partiel accompagnent la redéfinition du temps de travail ;
- les nombreuses incertitudes qui subsistent quant à la détermination de certains « temps », comme les pauses ou les temps de transport<sup>4</sup>, conduisent à relativiser l'impact de la réduction du temps de travail : celui-ci est tout à la fois ce

---

1. Les contributions ici réunies sont le fruit de journées d'études menées depuis 2010. Cependant, la richesse des débats liée à la présence de nombreux commentateurs n'apparaît pas, alors même que certaines remarques de ce propos préliminaire leur doivent beaucoup ; nous tenons donc ici à remercier Serge Chassagne, Anne Conchon, Patrick Fridenson, Pascale Girard, Nicolas Hatzfeld, François Jarrige, Jean-Marie Le Gall, Dominique Margairaz, Manuela Martini, Philippe Minard, Patrick Verley, Denis Woronoff. Le n° 85 de la revue *Genèses* (décembre 2011) comporte un dossier « Temps de travail » coordonné par nos soins où l'on trouvera notamment une première version, malencontreusement abrégée (p. 156-170), de ce texte avec néanmoins un développement plus important qu'ici sur les travaux actuels des sociologues, ainsi que le bel article de JARRIGE F. et de REYNAUD B., « La durée du travail, la norme et ses usages en 1848 » (p. 70-92) auquel nous renvoyons également le lecteur de ce volume.

2. Cité par SONENSCHER M., *Work and Wages. Natural law, Politics and the Eighteenth-Century French trades*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 246.

3. THOEMMES J., *Vers la fin du temps de travail*, Paris, PUF, 2000 et THOEMMES J., *La négociation du temps de travail : une comparaison France-Allemagne*, Paris, LGDJ-Lextenso, 2010.

4. PÉLISSE J., « Retour sur les 35 heures et ses ambivalences », *Revue Savoir/Agir*, n° 3, mai 2008, dossier « Le retour de la question du travail, mythes et réalités », p. 21-31, ici p. 23.

qui est mesuré comme tel et ce qui relève d'une amplitude de la journée de labeur dont l'approche comporte toujours une part d'arbitraire<sup>5</sup> ;

- plus que jamais, l'appréciation en termes de durée ne peut faire l'impasse sur le contenu effectif d'une activité quant à son intensité, sa qualité et à la part d'autonomie qu'elle autorise ; même à durée du travail et à rémunération équivalentes, bien des occupations engendrent une perception différente du temps de labeur.

Qui plus est, les négociations dans les entreprises sur la définition du temps de travail sont toujours l'expression d'un rapport de force qui met aux prises celui qui achète du temps, des capacités et de la subjectivité dans le cadre d'un procès de travail avec celui qui, s'il vend son temps, désire malgré tout en préserver une certaine maîtrise. En période de crise économique, chacun sait que ce rapport de force n'est guère favorable aux salariés les moins qualifiés. Fréquemment obligés de passer sous les fourches caudines de leurs employeurs, ils n'acceptent pas pour autant l'alourdissement de la durée du travail, même s'ils s'expriment souvent avec moins d'éclat que leur homologue de la manufacture de porcelaine de Sèvres en 1755. Car, aujourd'hui comme hier, si le temps de travail est une marchandise, c'est aussi du temps humain<sup>6</sup> : dans la lettre des contrats manque toujours la « poignée de main<sup>7</sup> » qui est la part du consentement de chacun à tenir parole.

Ces analyses, qui émanent majoritairement de sociologues, mettent ainsi en valeur les multiples problèmes que pose la compréhension d'un « temps du travail en miettes<sup>8</sup> ». Par ricochet, ils stimulent l'historien désireux d'inscrire ces problématiques dans la longue durée. Bien sûr, les investigations relatives à un long xx<sup>e</sup> siècle se sont multipliées, ne serait-ce que pour comprendre les modalités de la réduction progressive du temps de travail depuis deux siècles<sup>9</sup>. Toutefois, la réflexion spécifique autour de la durée du travail reste assez largement à mener pour les périodes anciennes où son importance n'est pas moins grande pour caractériser la relation au travail et les manières de vivre des populations laborieuses, comme l'avait du reste souligné E. P. Thompson dès 1967<sup>10</sup>. Ainsi, s'ils ont été fort diserts, notamment dans les années 1970, sur l'étude de l'évolution pluri-séculaire des salaires, les historiens ont largement laissé dans l'ombre la question proprement dite de la durée du travail, tellement la nécessité d'une approche multiple, très différenciée, voire individu par individu, liée notamment à l'importance de la pluri-activité, à la variabilité des temps

5. PÉLISSE J., « Retour... », art. cit., note en effet que l'application des 35 heures a entraîné « la sortie des temps de pause ou des jours fériés du temps de travail effectif auquel ils étaient assimilés auparavant ».

6. LINHART D. et MOUTET A. (dir.), *Le travail nous est compté. La construction des normes temporelles du travail*, Paris, La Découverte, 2005, p. 7.

7. GARNIER O., « La théorie néo-classique face au contrat de travail : de la "main invisible" à la "poignée de main invisible" », in SALAIS R. et THÉVENOT L. (dir.), *Le travail. Marchés, règles, conventions*, Paris, INSEE, Economica, p. 313-331.

8. FREYSSINET J., *Le temps de travail en miettes ? 20 ans de politique de l'emploi et de négociation collective*, Paris, Les Éditions de l'atelier, 1997.

9. Parmi l'un des premiers en date, FRIDENSON P. et REYNAUD B. (dir.), *La France et le temps de travail (1814-2004)*, Paris, Odile Jacob, 2004.

10. THOMPSON E. P., *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, Paris, La Fabrique, 2004 (édition originale anglaise, *Past and Present*, 1967, rééd. 1993) était à cet égard pionnier.

de travail comme des rapports au travail, semblait alors insurmontable. Ce faisant, les appréciations apportées sur les niveaux de vie et les rapports de genres au sein des groupes sociaux ont probablement été gauchies. D'où l'intérêt que revêtent les études récentes. Au reste, la notion de « révolution industrielle » proposée par Jan De Vries a relancé dans deux directions principales les recherches à ce propos<sup>11</sup>. Le caractère assez évasif de ses évaluations sur la généralisation, l'allongement et/ou l'intensification possibles du temps de travail effectif à partir du xvii<sup>e</sup> siècle a conduit les historiens à préciser et à nuancer les transformations des attitudes face au travail. Quand celles-ci conduisent cependant à travailler davantage, conformément à ce qu'avance De Vries, il faut continuer à s'interroger sur les motivations qui ont conduit, bon gré mal gré, les travailleurs à accepter le changement. Voilà pourquoi, en s'inscrivant dans les perspectives offertes par cette relecture critique, il importe de renouveler l'approche historique de la question du temps de travail en la prenant au ras du sol, en retournant aux sources pour envisager en longue durée une question qui, en France et ailleurs, en est restée au stade du défrichement.

### **Au point de départ : la diminution bi-séculaire du temps de travail**

La création en 1981, en France, d'un « ministère du Temps libre » a probablement contribué à mettre l'accent sur une question qui avait rarement fait l'objet jusque-là d'un traitement spécifique par l'ensemble des chercheurs, y compris les sociologues. C'est dans ce contexte que se sont développées des recherches pionnières sur l'émergence, au xix<sup>e</sup> siècle, des revendications de baisse du temps de travail, des mesures législatives et de leurs applications sur le terrain. La publication, au début des années 1990, de séries longues retraçant l'évolution du temps passé à travailler a permis de donner des ordres de grandeur mettant celle-ci en perspective avec l'évolution de la population active, la structure sociale, ou encore la productivité au travail<sup>12</sup>. Certes, la construction de séries homogènes sur deux siècles est une entreprise périlleuse, tant les catégories mises en œuvre pour ce faire sont susceptibles de recouvrir des réalités bien différentes selon les époques<sup>13</sup>. Mais ce travail a eu le grand mérite de poser une question jusqu'alors peu mise en évidence de la sorte.

Deux ans auparavant, Gary Cross avait publié un livre qui tentait d'expliquer comment, entre le milieu du xix<sup>e</sup> et le milieu du xx<sup>e</sup> siècle, la diminution de la durée quotidienne du travail en Angleterre et en France, ou encore l'apparition de la « semaine anglaise », relevaient certes de la combativité ouvrière, mais aussi plus largement du contexte socio-politique qui caractérisait les deux sociétés<sup>14</sup> : une nouvelle conception des loisirs, propice à la vie familiale et à la détente, débouchait sur de nouvelles exigences politiques. Personne n'y restait insensible, du côté des

11. DE VRIES J., « The Industrial Revolution and the Industrious Revolution », *Journal of Economic History*, vol. 54, n° 2, 1994, p. 249-270.

12. MARCHAND O. et THÉLOT C., *Deux siècles de travail en France*, Paris, INSEE, coll. « Études », 1991.

13. DESROSIÈRES A., « Séries longues et conventions d'équivalences », *Genèses*, n° 9, 1992, p. 92-97.

14. CROSS G., *A Quest for Time. The Reduction of Work in Britain and France, 1840-1940*, Berkeley, University of California Press, 1989 et voir aussi CROSS G. (dir.), *Worktime and Industrialisation. An International History*, Philadelphia, Temple University Press, 1988.

classes dirigeantes comme du côté des ouvriers. À partir des décalages chronologiques et sectoriels entre les deux sociétés, Cross montrait que des modifications culturelles avaient une part significative dans les changements législatifs. Ce livre a eu le mérite de mettre en jeu la multiplicité des facteurs déterminant le temps de travail. Mais la mesure des réalités effectives à ce propos, autrement dit le cœur de la question, y restait inexistant, voire occultée.

Publié en 2004, l'ouvrage collectif dirigé par Patrick Fridenson et Bénédicte Reynaud a pris précisément à bras-le-corps un aspect de cette histoire du temps de travail, entendue comme la construction d'un appareil législatif et normatif qui conduit à la mise en place des 35 heures dans un cadre national<sup>15</sup>. Si le second *xx*<sup>e</sup> siècle occupe la majeure partie de l'ouvrage, les contributions de Jérôme Bourdieu et Bénédicte Reynaud d'une part, de Patrick Fridenson d'autre part, balisent le terrain et offrent un point d'appui pour les recherches à venir<sup>16</sup>. La première entend ne pas se satisfaire de l'impact des revendications ouvrières et des mobilisations collectives pour comprendre le processus de réduction du temps de travail au *xix*<sup>e</sup> siècle. Du côté des employeurs, le changement de l'horizon temporel, qui les conduit à penser à long terme, les incite à surmonter les blocages liés à la question de la concurrence entre les entreprises pour concevoir qu'une main-d'œuvre en meilleure santé peut permettre des gains de productivité. Mais, pour concevoir ce changement de paradigme, il fallait au préalable accumuler l'information propre à changer les représentations du rapport entre le temps de travail et l'efficacité économique... Attentif à identifier et contextualiser les combinaisons instables entre acteurs, modalités contractuelles, législatives, réglementaires et types de réduction (à l'année, à la semaine ou à la journée), Patrick Fridenson offre par ailleurs des jalons pour comprendre, dans un contexte européen marqué par l'antériorité britannique, l'évolution chronologique et les ressorts profonds qui ont conduit à la réévaluation de la question au niveau international.

Par rapport à ces études, ce qui nous intéresse ici est de repartir vers l'amont : combien de temps travaillait-on avant la seconde moitié du *xix*<sup>e</sup> siècle ? La remarque d'évidence est en effet qu'il est difficile de parler d'une modification de la durée du travail (que ce soit en termes d'allongement ou de diminution) si l'on ne sait pas ce qui se passe avant. Les tentatives de quantification se heurtent aux multiples difficultés déjà évoquées : outre la rareté des sources, la fondamentale hétérogénéité des modes de travail, l'importance de la pluriactivité, l'absence de distinction nette entre travail et non travail, entre présence sur les lieux du travail et travail effectif... John Hatcher avait raison de souligner que l'hypothèse néo-classique selon laquelle la force de travail est une proportion constante de la population totale n'est pas vraie à l'époque moderne<sup>17</sup>. Il en concluait qu'il ne serait peut-être jamais possible

15. FRIDENSON P. et REYNAUD B. (dir.), *La France...*, *op. cit.*

16. BOURDIEU J. et REYNAUD B., « Discipline d'atelier et externalités dans la réduction de la durée du travail au *xix*<sup>e</sup> siècle », in FRIDENSON P. et REYNAUD B. (dir.), *La France...*, *op. cit.*, p. 15-53 ; FRIDENSON P., « La multiplicité des processus de réduction de la durée du travail de 1814 à 1932 : négociations, luttes, textes et pratiques », in FRIDENSON P. et REYNAUD B. (dir.), *La France...*, *op. cit.*, p. 55-108.

17. HATCHER J., « Labour, Leisure, and economic thought before the 19th c. », *Past & Present*, 1998, p. 64-115.

de mesurer précisément le total d'offre de travail disponible en Angleterre au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Reconstituer des volumes globaux à la fois d'emploi et de temps passé au travail est en effet une démarche économétrique complexe à laquelle se sont essentiellement attelés les historiens anglo-saxons.

### Une question récurrente : temps de travail et Révolution industrielle

Dès le début de la Révolution industrielle, certains observateurs avertis ne manquèrent pas de faire le lien entre concentration et mécanisation d'une part, augmentation de la durée du travail d'autre part. Cette mise en relation prit d'ailleurs très vite un tour politique. Engels comme Marx insistaient sur l'exploitation accrue de la main-d'œuvre dont témoignait la situation désastreuse de la classe ouvrière anglaise, astreinte à une discipline militaire ainsi qu'à des heures d'un labeur exténuant, permettant à peine la reconstitution de la force de travail<sup>18</sup>. La marchandisation du travail et celle du temps allaient ainsi de pair, à leurs yeux, avec le développement du capitalisme. C'est dans cette lignée que se situe l'article à bien des égards fondateur de E. P. Thompson qui opposait le temps orienté par la tâche (*task-oriented*) au temps mesuré (*timed labour*)<sup>19</sup>. Selon lui, le travailleur à la tâche est indifférent au temps de l'horloge, puisqu'il peut encore largement organiser son temps comme il l'entend. Au contraire, le travail salarié payé au temps suppose prévision, synchronisation, régularité des tâches et donc aliénation du temps des ouvriers. Si l'évolution est antérieure aux développements de la mécanisation<sup>20</sup>, elle atteint avec celle-ci un point de rupture et de non-retour. En effet, l'industrialisation est avant tout une bataille du temps : la première génération, disait Thompson, lutte contre ces nouvelles contraintes temporelles, la deuxième se bat pour la réduction du temps de travail, la troisième, désormais intégrée à la logique patronale, entend se faire payer les heures supplémentaires. Il s'agit bien d'une acculturation d'une durée relativement longue : Thompson en cherchait des indices dans un texte riche de suggestions et de pistes de recherche lesquelles, parfois contestées à juste titre, restent pour beaucoup autant de chantiers à explorer. En tout cas, Thompson entendait ainsi mettre l'accent sur le coût humain de l'industrialisation, dont on avait fait trop peu de cas selon lui :

« La sociologie de l'industrialisation a inspiré tant d'études qu'elle ressemble désormais à un champ de bataille ravagé par des années de sécheresse morale : pour trouver des oasis de réalité humaine, nous en sommes réduits à traverser les milliers de pages d'abstractions stériles déconnectées de l'histoire<sup>21</sup>. »

18. ENGELS F., *La situation des classes laborieuses en Angleterre*, 2 tomes (réed. Paris, Alfred Costes, 1933) ; MARX K., *Œuvres*, et notamment *Le Capital* (livre 1), t. I, Paris, Gallimard, 1963.

19. THOMPSON E. P., *Temps...*, *op. cit.*

20. Thompson cite par exemple la régularité du temps mise en place par les usines métallurgiques de Crowley et note que « le cadre familial du capitalisme industriel discipliné apparaît ainsi dès 1700, avec les fiches horaires, la pointeuse, les mouchards, les amendes » (THOMPSON, *Temps...*, *op. cit.*, p. 66).

21. *Ibid.*, p. 83.

De fait, une abondante littérature a envisagé, depuis Ricardo et Marx, les parts respectives des facteurs travail/capital dans la Révolution industrielle anglaise. Si, pendant longtemps, elle fut avant tout associée à la révolution technique et à la substitution plus ou moins rapide du capital au travail<sup>22</sup>, depuis deux, voire trois décennies, cette interprétation s'est inversée. Beaucoup considèrent aujourd'hui que le facteur travail reste essentiel et prédominant pendant toute la première Révolution industrielle anglaise<sup>23</sup>. Comme le notait Eric Hopkins en 1982 :

« Bien que l'on sache que les conditions de travail pouvaient être dures et les heures de travail longues avant la Révolution industrielle, il y a un accord pour dire que la discipline du travail a ensuite été intensifiée, et pas seulement dans le textile<sup>24</sup>. »

Accord entre des historiens aussi différents que Thompson, Pollard, Chambers, Thomis<sup>25</sup>... Pourtant, Hopkins remarquait également que des doutes subsistaient alors malgré tous ces travaux :

« Si la nouvelle discipline est devenue une réalité pour l'ensemble de la classe ouvrière, comment est-ce advenu ? Par allongement des heures de travail, un travail plus régulier, moins de jours fériés, plus de contrôles du travail<sup>26</sup> ? »

Force était de constater que le problème n'était pas résolu au seuil des années 1980. Une synthèse avait pourtant été tentée à ce sujet par Bienefeld en 1972, qui notait déjà l'absence surprenante de travaux :

« Bien que cela soit, avec le niveau des salaires, une des conditions les plus importantes des contrats de travail, ce sujet a pourtant été très négligé par la littérature économique<sup>27</sup>. »

Mais son livre, fondé essentiellement sur des sources secondaires et au mieux des déclarations réglementaires, est décevant. Ainsi, bien qu'il affirmât la nécessité de connaître la situation préalable à la Révolution industrielle pour mesurer

22. ROSTOW W., *The Process of economic growth*, Oxford, Clarendon, 1960 ; DEANE P. et COLE W. A., *British economic Growth, 1688-1959*, Cambridge, 1964 ; LANDES D., *L'Europe technique. Révolution technique et libre essor industriel en Europe occidentale de 1750 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1975 [1969].

23. FREUDENBERGER H. et CUMMINS G., « Health, Work and Leisure before the Industrial Revolution », *Explorations in Economic history*, 13, 1976, p. 1-12 ; POLLARD S., « Labour in Great Britain », in MATHIAS P. et POSTAN M. (dir.), *Cambridge Economic History of Europe*, vol. 7, 1978, p. 97-179 ; TRANTER N., « The Labour Supply, 1780-1860 », in FLOUD R. et MCCLOSKEY D., *The Economic History of Britain since 1700*, Cambridge, 1994.

24. HOPKINS E., « Working hours and Conditions during the Industrial Revolution: a Re-Appraisal », *Economic History Review*, 35, 1982, p. 52-66.

25. POLLARD S., *The Genesis of Modern Management. A study of the Industrial Revolution in Great Britain*, Harvard University Press, 1965 ; CHAMBERS J., *Population, Economy, and Society in Pre-Industrial England*, Londres, Oxford University Press, 1972 ; THOMIS M., *The Town Labourer and the Industrial Revolution*, Londres, B. T. Batsford, 1974.

26. HOPKINS E., « Working hours... », art. cit.

27. BIENEFFELD M., *Workings Hours in British Industry. An Economic History*, Londres, London School of Economics and Political Science, 1972, p. 1.

l'ampleur du changement, se contenta-t-il trop souvent d'hypothèses théoriques peu étayées<sup>28</sup>.

Hopkins avait donc raison dix ans plus tard de constater que le problème n'était pas résolu. Reprenant donc la question pour la région de Birmingham<sup>29</sup> et des *Black countries* dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il concluait qu'il était difficile de prouver, dans ces deux régions, l'augmentation des heures de travail ainsi que son intensification grâce à une nouvelle discipline du travail. Selon lui :

« Dire que pendant la Révolution industrielle, la majorité des travailleurs de cette région (et peut-être d'autres) sont forcés de suivre de nouvelles habitudes de travail et deviennent esclaves d'une nouvelle discipline est réellement une proposition très douteuse, et son incroyable répétition ne peut servir qu'à perpétuer un mythe historiographique<sup>30</sup>. »

On comprend bien que derrière les divergences historiographiques, les choix idéologiques ne sont jamais loin. Mais ce qui est étonnant dans tous ces travaux, celui de Hopkins compris, c'est qu'ils sont presque uniquement fondés sur les textes réglementaires et les commissions d'enquête du XIX<sup>e</sup> siècle, et pratiquement jamais sur les sources de la pratique. Malheureusement, le livre de John Rule continua sur cette lancée<sup>31</sup>. Les études empiriques mesurant réellement le temps de travail de cohortes de travailleurs avant comme pendant la « Révolution industrielle » sont donc extrêmement limitées<sup>32</sup>.

Ceci est d'autant plus étonnant qu'un autre gros chantier d'histoire économique aurait pu aborder de front le problème : celui qui porte sur les salaires et les niveaux de vie, largement lié aux enquêtes sur les prix, et donc *in fine* aux évaluations dans la longue durée de la situation des salariés. Le travail pionnier de Thorold Rogers (1884) est resté le fondement principal des études postérieures, notamment de la série d'articles de Henry Phelps Brown et Sheila Hopkins<sup>33</sup>. Mais, ne disposant

28. Certaines de ses affirmations laissent pantois : « Après le Statut de 1563, la journée de travail n'est plus un sujet de législation, ce qui signifie qu'elle n'est plus objet de contestation » et : « Les quelques données disponibles semblent indiquer que le Statut est appliqué », BIENFELD M., *Workings Hours...*, *op. cit.*, p. 16. « Les dix heures de travail ont été généralement obtenues au XVIII<sup>e</sup> siècle, sans vraiment de conflits. » *Ibid.*, p. 11.

29. Cette région a également fait l'objet des enquêtes de Donald Reid en 1976 et 1996 sur les pratiques du « saint lundi », autrement dit l'habitude prise par certains ouvriers de chômer le lendemain du dimanche, cf. REID D. A., « The Decline of Saint Monday », *Past & Present*, n° 71, 1976, p. 76-101 et REID D. A., « Weddings, Weekdays, Work and Leisure in Urban England, 1791-1991 », *Past & Present*, n° 153, 1996, p. 135-163.

30. HOPKINS E., « Working hours... », *art. cit.*, p. 66.

31. RULE J., *The Labouring Classes in Early Industrial England, 1750-1850*, Londres, Longman, 1986.

32. FLINN M., *Men of Iron. The Crowleys in the Early Iron Industry*, Édimbourg, University Press, 1962 ; WOODWARD D., *Men at Work. Labourers and Building Craftsmen in the Towns of Northern England, 1450-1750*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 ; HATCHER J., « Labour, Leisure, and Economic Thought before the Nineteenth Century », *Past & Present*, n° 160, 1998, p. 64-115.

33. ROGERS J., *Six Centuries of Work and Wages*, Londres, W. S. Sonnenschein, 1884 ; PHELPS BROWN H. et HOPKINS S., « Seven Centuries of Building Wages », *Economica*, vol. 22, n° 87, 1955, p. 195-206 ; « Seven Centuries of the Prices of Consumables Compared with Builders' Wage-Rates », *Economica*, vol. 23, n° 92, 1956, p. 296-314 ; « Wage-Rates and Prices: Evidence for Population Pressure in the Sixteenth Century », *Economica*, vol. 24, n° 97, 1957, p. 289-306 ; « Builders' Wage-Rates, Prices, and Population : Some Further Evidence », *Economica*, vol. 26, n° 101, 1959, p. 18-38, articles repris dans leur ouvrage de 1981 : *A Perspective of Wages and Prices*, Londres, Methuen, 1981.

que de salaires journaliers dans le secteur très spécifique du bâtiment, ces études laissent de côté le temps : celui de la durée de la journée de travail comme celui du nombre de jours travaillés dans l'année. Phelps Brown et Hopkins affirmaient ainsi : « Nous avons considéré que la journée avant 1847 était d'environ 10 heures<sup>34</sup> », ou encore : « On ne connaît que les salaires journaliers, et on ne sait pas combien de jours les ouvriers du bâtiment travaillent dans l'année et comment ce nombre évolue<sup>35</sup>. » En confrontant salaires nominaux et prix des biens de consommation, ils privilégiaient donc l'étude du pouvoir d'achat des ouvriers en faisant l'impasse sur la question du temps de travail, trop difficile à quantifier et mettre en série. Cette démarche permit toutefois de mesurer l'évolution dans la longue durée du niveau de vie, et tout spécialement au cours de la Révolution industrielle, sujet largement polémique depuis le débat Ashton/Hobsbawm de la fin des années 1950 : dégradation ou amélioration du niveau de vie des travailleurs anglais pendant cette période<sup>36</sup> ? Si on ne peut revenir ici sur les très nombreuses publications concernant ce sujet, la façon dont elles firent l'impasse sur le temps de travail ne laisse pas d'étonner. Ainsi Feinstein reconnaissait-il en 1998 que « les preuves sur le nombre d'heures effectives sont très inadéquates<sup>37</sup> ».

C'est sur la base de ce constat que Hans Joachim Voth se lança, à la même époque, dans une tentative tout à fait novatrice pour mesurer l'évolution du temps de travail en Angleterre<sup>38</sup> : non pas en recherchant d'hypothétiques archives d'entreprises, mais en « inventant » à proprement parler une source, c'est-à-dire en utilisant à son profit des sources déjà connues pour d'autres objets. C'est ainsi que la question : « Que faisiez-vous à l'heure du crime ? » posée aux nombreux témoins convoqués devant les tribunaux de Londres et du Nord de l'Angleterre servit à une quantification des occupations au cours de la journée, grâce à un travail que l'on pourrait qualifier de « sociologie économétrique historique ». La mise en fiches de ces milliers d'informations (10 800 procès, 2 800 hommes et femmes qui répondent comme témoins, dont on ne connaît à peu près jamais les âges et dont 84 % sont des hommes) lui permit de construire un schéma des occupations quotidiennes et de leur évolution entre les trois périodes choisies : 1749-1763, 1799-1803, 1829-1830. Selon lui, la structure de ces occupations n'évolue que très peu. Il n'y a pas d'allongement dramatique de la journée de travail, qui est déjà particulièrement longue en 1750 (12 heures environ). Ce qui change, c'est le nombre de jours travaillés dans la semaine (disparition du « saint lundi », notamment à Londres) et dans l'année (réduction des jours fériés). Ainsi aboutit-il à une augmentation du nombre d'heures travaillées entre 1750 et 1800, de 2 431 à 3 416 heures pour Londres et de 2 691 à 3 532 heures pour le Nord, avant un premier déclin en 1830, respectivement

34. PHELPS BROWN H. et HOPKINS S., « Seven Centuries of Building Wages », art. cit., p. 201.

35. PHELPS BROWN H. et HOPKINS S., « Seven Centuries of the Prices... », art. cit., p. 296.

36. ASHTON T., « The Standard of life of the Workers in England. 1790-1830 », *Journal of Economic History*, vol. 9, n° 1, 1949, p. 19-38 ; HOBBSAWM E., *Labouring Men. Studies in the History of Labour*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1964.

37. En 2001 encore, Robert C. Allen utilise un nombre estimé de jours (250) identique pour tous les pays et toute la période étudiée : ALLEN R., « The great divergence in European wages and prices from the Middle Ages to the First World War », *Explorations in Economic History*, 2001, p. 411-447.

38. VOTH H. J., *Time and work in England, 1750-1830*, Oxford, Clarendon Press, 2000.

à 3 350 heures (Londres) et 3 211 heures (Nord)<sup>39</sup>. Sur la base de ces données, il tenta ensuite une reconstitution nationale, qui, compte tenu du poids des diverses activités aux différentes périodes, donnerait : 2 706 heures en 1750 (indice 100), 3 523 heures en 1800 (indice 130), 3 256 heures en 1830 (indice 120). Il calcula ainsi une révision du *labour input* pour cette période qui confirma qu'« une part très substantielle de la croissance fut le résultat d'un surplus de travail et non d'une augmentation de la productivité<sup>40</sup> » et entraîna une aggravation de la vision pessimiste des niveaux de vie des classes ouvrières anglaises.

Le travail de Voth a été commenté et critiqué<sup>41</sup>. Certes impressionnant, il nous semble pêcher par une volonté de donner du chiffre « lisse » là où celui-ci ne peut de toute façon pas l'être. Sans préjuger de la méthode économétrique mise en œuvre, on peut s'étonner de la faiblesse des échantillons pris en compte : Voth le reconnaît d'ailleurs souvent lui-même, ce qui ne l'empêche pas d'aller de l'avant. Si, au niveau général, le nombre de cas est statistiquement correct, la décomposition par périodes, par sexes et surtout par activités l'est beaucoup moins : les femmes du peuple sont tellement peu nombreuses qu'aucun chiffre n'est véritablement crédible ; on peut dire la même chose des agriculteurs et, au cas par cas, d'autres activités (il n'y a par exemple que 42 artisans dans l'échantillon londonien de 1830). Dans ce sens, on a parfois l'impression d'une véritable illusion statistique, dont le but est de produire des chiffres sur lesquels le doute est permis et qui, en outre, gommant ce qui constitue les spécificités sociales, pour ne pas dire individuelles, de ces rapports multiples au temps.

Mais venons-en à la partie explicative de l'ouvrage : quelles sont les causes de ces changements d'attitude ? Voth étudia les différents facteurs qui avaient tous été largement discutés avant lui : déclin de la contrainte nutritionnelle qui conduirait à la possibilité de travailler plus<sup>42</sup>, augmentation du *dependency ratio* liée à l'augmentation démographique (la population qui travaille doit supporter une plus grande part d'inactifs, jeunes ou vieux), déclin de la morbidité, changements culturels... S'il reconnaissait une part au *dependency ratio*, qui expliquerait 30 à 35 % de la hausse, il lui semblait que les changements essentiels venaient du côté de l'offre de travail et non de la demande. Il reprenait en particulier l'hypothèse de Jan De Vries selon laquelle ce furent les sirènes de la consommation qui poussèrent à un changement dans l'allocation du temps familial et dans l'augmentation de l'offre de travail salarié de la part des noyaux familiaux<sup>43</sup>.

39. Il passe en revue différentes méthodes de calcul qui donnent des résultats différents p. 120 et suiv.

40. VOTH H. J., *Time and work...*, op. cit., p. 274.

41. CLARK G. et VAN DER WERF Y., « Work in Progress? The Industrious Revolution », *Journal of Economic History*, 58, 1998, p. 830-43; BOURDIEU J., « Compte rendu du livre de H. J. Voth », *Annales HSS*, 2001, n° 6, p. 1344-1348. Voir aussi le compte rendu de ce livre par CLARK G., *The Journal of Economic History*, vol. 61, n° 4, 2001, p. 1123-1124, qui exprime les mêmes doutes que nous à propos des faibles chiffres sur lesquels se fondent parfois les statistiques.

42. Sur la base de l'étude de FRAUDENBERGER H. et CUMMINS G., « Health, Work and Leisure before the Industrial Revolution », *Explorations in Economic history*, 13, 1976, p. 1-12, ensuite largement commentée, notamment par FOGEL R. W., *The Escape from Hunger and Premature Death, 1700-2100: Europe, America and the Third World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

43. DE VRIES J., « The Industrial Revolution and the Industrious Revolution », art. cit.

## Un débat : quel contenu pour la « révolution industrielle » ?

L'hypothèse de Jan De Vries était très novatrice en 1994. Reprenant l'expression forgée par le démographe japonais Akira Hayami, il développa l'idée d'une « révolution industrielle » qui aurait saisi l'Europe bien avant les premières machines : l'augmentation de l'offre de travail salarié au sein des familles occidentales (hommes, femmes et enfants) aurait permis l'accroissement des productions sans changement de méthode de production ni innovation technologique majeure et aurait ainsi rendu possible la Révolution industrielle. Ce modèle tentait de résoudre la contradiction entre deux séries d'enquêtes historiques différentes : d'une part, celles sur les salaires qui montraient une stagnation, si ce n'est une baisse des salaires réels à la fin de l'époque moderne, de l'autre, celles sur la consommation qui détectaient une révolution des comportements dont témoignait la multiplication des objets dans les inventaires après décès. Il prenait en outre en compte l'ensemble des recherches liées à la proto-industrie qui révélait le développement du travail industriel dans les campagnes depuis au moins le XVII<sup>e</sup> siècle. De Vries a amplifié son propos dans son ouvrage paru en 2008 en s'appuyant également sur les calculs de Robert Allen concernant l'évolution des salaires en Europe occidentale qui évoque la naissance d'une « grande divergence » entre pays européens aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>44</sup>. Les débats autour de cette thèse ont été particulièrement nourris. Nous renvoyons à la note critique de Jean-Yves Grenier qui montre bien les hypothèses *in fine* idéologiques de la thèse de De Vries, convaincu que c'est la séduction de nouveaux produits de consommation d'un luxe abordable pour les moins riches qui sous-tend cette révolution du travail<sup>45</sup> : elle n'est donc pas imposée, mais voulue car, selon De Vries :

« L'homme en tant que "sujet désirant" dont la subjectivité est formée par "le désir comme un aspect fondamental du moi" n'est pas un produit du capitalisme industriel moderne ; ses origines doivent être trouvées avant. »

La consommation comme le marché apparaissent comme les deux principaux *dei ex machina* de l'ensemble de son raisonnement.

Ce qui frappe malgré tout, c'est toujours la relative faiblesse des études empiriques sur lesquelles s'appuie De Vries pour affirmer sa thèse de la croissance de l'offre de travail des familles nord-européennes. Pour lui, l'essentiel vient de l'augmentation de la durée annuelle du travail de l'ensemble de la famille. Il montre d'abord que les autorités, un peu partout dans l'Europe du Nord-Ouest, réduisent le nombre de jours de fêtes, ce qui augmente selon lui d'environ 20 % le nombre de jours disponibles pour le travail<sup>46</sup>. La question de savoir qui sont les acteurs de

44. DE VRIES J., *The Industrious Revolution. Consumer Behavior and the Household Economy, 1650 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

45. GRENIER J.-Y., « Travailler plus pour consommer plus. Désir de consommer et essor du capitalisme, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours », *AHSS*, vol. 65, n° 3, 2010, p. 787-788.

46. Pour la France, voir notamment les calculs de Noah Shusterman qui confirme ces hypothèses puisque, selon lui, on passe entre les années 1640 et les années 1780 de 277 à 297 jours ouvrés à l'échelle nationale, soit 17 % d'augmentation, SHUSTERMAN N., *Religion and the Politics of Time. Holidays in France from Louis XIV through Napoleon*, Washington, The Catholic University of America Press, 2010; SHUSTERMAN N., « The decline of religious holidays in Old Regime France », *French History*, 3, 2009, p. 289-310.

la réduction, quand elle existe, n'est pas prise en considération par Jan De Vries, tant il lui semble évident que ce sont les autorités civiles qui initient le mouvement pour satisfaire notamment aux besoins productifs. C'est pourtant ce que conteste ici, en milieu catholique, Jean-Yves Grenier pour qui la diminution du nombre de jours de fête est entreprise à l'initiative des autorités ecclésiastiques pour des raisons essentiellement religieuses et non économiques.

Quoi qu'il en soit, il reste à prouver empiriquement « dans quelle mesure cette nouvelle capacité de travail a effectivement été utilisée<sup>47</sup> ». C'est la partie la plus faible de l'ouvrage de De Vries : il ne cite pour les Provinces-Unies que des estimations concernant les employés publics, dont il est inutile de dire qu'ils ne sont ni femmes ni enfants, ni mêmes membres des classes populaires. Pour l'Angleterre, l'essentiel repose sur le travail de Voth qui, pourtant, concerne une période postérieure d'un siècle à celle des débuts supposés de la « révolution industrielle »... De fait, la multiplication des approches de terrain révèle la fragilité empirique sur laquelle repose le modèle élaboré par De Vries. Entendons-nous bien : l'extension du travail rémunéré à tous les membres du ménage est une hypothèse hautement plausible. Comment expliquer, sans cela, la propagation du modèle proto-industriel, puis les premières formes de concentration usinière ? Dans bien des campagnes et de nombreuses villes, femmes et enfants contribuent de manière croissante à alimenter les revenus familiaux ; le ménage, unité de base de la consommation, parvient à compenser la baisse des salaires réels, au XVIII<sup>e</sup> siècle du moins, par la multiplication des revenus.

Pendant, sur trois points au moins, cette notion mérite d'être discutée plus avant, comme le montrent en particulier les articles réunis dans la cinquième partie de cet ouvrage (mais ceux de Mario Garcia-Zuniga ou de Allan Potosky discutent eux aussi cette thèse) :

- même aux Pays-Bas, pourtant centraux dans l'analyse De Vries, les recherches empiriques sur lesquelles il s'appuie ne résistent pas à une analyse plus approfondie. C'est d'ailleurs ce qui a poussé Elise van Neederven Meerkerk et Ariadne Schmidt à reprendre le sujet, fortes de leurs études sur le travail des femmes et des enfants : elles confirment leur rôle important dans l'économie néerlandaise du XVII<sup>e</sup> siècle ; en revanche, la relation entre cet accroissement de l'offre de travail et celui de la consommation apparaît, dans le cas des classes populaires, tout à la fois discutable – les inventaires après décès ne les concernent que très rarement – et de toute façon décalée de près d'un siècle. De ce fait, elles concluent que l'affirmation de De Vries selon laquelle « ce sont les demandes des consommateurs qui ont été la force principale menant à l'intensification du travail des ménages reste une assertion plus qu'un fait prouvé<sup>48</sup> ». Le facteur essentiel de la mise au travail, notamment à cause de la baisse des salaires réels dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et de l'incertitude grandissante de la seconde partie de ce siècle, réside avant tout

47. DE VRIES J., *The Industrious Revolution...*, op. cit., p. 89.

48. VAN NEDERVEEN MEERKERK et SCHMIDT dans ce volume.

- dans la nécessité, pour le plus grand nombre, d'accroître ses revenus. Ceci peut se vérifier également un siècle plus tard. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, si la capacité à consommer davantage est effective à bien des niveaux de la société, des indices concordants montrent cependant que de nombreux ménages proto-ouvriers connaissent une pauvreté qui va croissante<sup>49</sup>...
- s'ils sont toujours minoritaires et épars, les conflits liés au temps de travail ne semblent toutefois jamais anodins et doivent être inscrits dans la longue durée des rapports sociaux de production et non seulement dans celle relativement courte de l'industrialisation en Europe occidentale<sup>50</sup>. Si la définition conflictuelle du temps de travail caractérise la fin du Moyen Âge et le XVI<sup>e</sup> siècle, la question semble ensuite se déplacer autour du rythme et du contenu du temps de travail tandis que bien des silences autour de cette question, tard dans le XIX<sup>e</sup> siècle, participent de la résignation et de la nécessité. Le relatif mutisme revendicatif révèle en fait le désarroi des travailleurs pauvres pour qui le niveau de rémunération est la préoccupation première. Résistance à bas bruit, soit, mais résistance quand même, tant il reste difficile de séparer, dans les revendications, ce qui a trait aux salaires de ce qui concerne le temps de travail...
  - il faut enfin descendre au niveau de chaque activité, de chaque ménage et de chaque individu pour caractériser le temps de travail. Quand il est possible, village par village, voire même ménage par ménage<sup>51</sup>, d'évaluer le travail fourni dans le semestre ou dans l'année, on note des différences significatives révélant des comportements dissemblables au travail dès lors qu'une marge de manœuvre existe, comme dans le travail à façon. Plus encore, quand la concentration et la mécanisation transforment plus ou moins radicalement les manières de compter le temps, la reconstitution de la durée de présence à l'usine, individu par individu, montre combien les comportements sont disparates et l'évaluation du temps de travail complexe : derrière les moyennes statistiques, la dispersion des choix individuels est considérable (voir l'article de Didier Terrier).

## Un projet : pour une histoire du temps de travail par le bas

Le projet novateur des recherches ici réunies consiste justement à saisir le temps de travail au plus proche des pratiques. Il est resté le grand absent des recherches historiques sur le continent, de celles sur les salaires des années 1970 (à l'exception

49. CAILLY C., « Structure sociale et consommation dans le monde proto-industriel rural textile : le cas du Perche ornais au XVIII<sup>e</sup> siècle, *RHMC*, n° 45/4, 1998, p. 746-774 ; TERRIER D., *Les deux âges de la proto-industrialisation. Les tisserands ruraux dans les villages du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, Paris, EHESS, 1996, p. 101-144.

50. MAITTE C. et TERRIER D., « Conflits et résistances autour du temps de travail avant l'industrialisation », *Temporalités* [en ligne], 16|2012, mis en ligne le 5 décembre 2012, consulté le 5 décembre 2012 : [<http://temporalites.revues.org/2203>] et celui de CARACAUSI A. dans ce volume.

51. SCHLUMBOHM J., « Quelques problèmes de micro-histoire d'une société locale. Construction de liens sociaux dans la paroisse de Belm (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles), *AHSS*, vol. 50, n° 4, 1995, p. 775-782.

relative des articles de Micheline Baulant et Corinne Beutler, de ce fait toujours citées<sup>52</sup>), comme de celles sur les manufactures des années 1980-1990, ou même des études plus récentes sur les niveaux de vie hors de l'Angleterre<sup>53</sup>. On ne trouve rien non plus, ou si peu, dans les grands colloques d'histoire économique, comme ceux organisés par l'Institut Datini sur *Le forme e evoluzione del lavoro in Europa* ou même dans celui sur *Il tempo libero, economia e società*<sup>54</sup>. Il nous a donc semblé urgent de reprendre cette question, en évitant les travers des reconstitutions généralisantes, déjà signalés par Jérôme Bourdieu et Bénédicte Reynaud, c'est-à-dire en évitant de « calculer une durée de travail en multipliant une estimation de la journée "normale" par le nombre de journées habituelles de l'année, négligeant ainsi toute une série de caractéristiques qui définissent la pratique du travail<sup>55</sup> ». Il faut sortir du cercle vicieux qui part de la constatation de la grande irrégularité du travail avant le XIX<sup>e</sup> siècle (ou le XX<sup>e</sup> siècle !) pour se contenter de reconstitutions générales dont on sait qu'elles ont une valeur limitée, mais qui évitent d'affronter la multiplicité des sources et des cas empiriques. De ce point de vue, les méthodes mises en œuvre par les sociologues nous semblent pouvoir féconder le travail historique. Les sources, en effet, ne sont pas aussi inexistantes qu'on peut le penser. Les enquêtes sur les salaires ont d'ailleurs souvent identifié des fonds extrêmement importants qui ne demandent qu'à être réinterrogés à la lumière de nouveaux questionnements et de nouvelles méthodes<sup>56</sup>. Il nous semble surtout qu'il faut élargir le spectre temporel et géographique de l'enquête.

Le spectre temporel tout d'abord. Les études des médiévistes montrent en effet que les problèmes liés au temps de travail se posent dès le Moyen Âge. Comme le rappelait justement Matthieu Arnoux :

« La certitude qu'il fallut attendre la Révolution industrielle anglaise pour voir se développer un système salarial complexe et cohérent, qui prévaut encore chez de nombreux historiens de l'économie, a jusqu'à présent fait obstacle à une bonne appréciation des expériences antérieures en la matière<sup>57</sup>. »

- 
52. BAULANT M., « Le salaire des ouvriers du bâtiment à Paris de 1400 à 1726 », *AESC*, vol. 26, n° 2, 1971, p. 463-483 ; BEUTLER C., « Bâtiments et salaires : un chantier à Saint-Germain-des-Prés, de 1644 à 1646 », *AESC*, vol. 26, n° 2, 1971, p. 484-517.
53. En ce qui concerne les manufactures, l'ouvrage de ROSENBAUD L. N., *La fabrication du papier dans la France des Lumières. Les Montgolfier et leurs ouvriers, 1761-1805*, Rennes, PUR, 2005 [2000] y consacrerait de très intéressants développements. Pour les travaux sur les niveaux de consommation, voir notamment celui de CHASTAGNARET G. et al., *Los niveles de vida en España y Francia (siglos XVIII-XX)*, Alicante, Publicaciones de las universidades de Alicante y de Provenza, 2010.
54. GUARDUCCI A., *Forme ed evoluzione del lavoro in Europa, XII-XVIII secc.*, Florence, Le Monnier, 1995 ; CAVACIOCCHI S. (dir.), *Il tempo libero economia e società : secc. XIII-XVIII. Loisirs, leisure, tiempo libre, Freizeit: atti della « ventiseiesima Settimana di studi », 18-23 aprile 1994*, Florence, Le Monnier, 1995.
55. BOURDIEU J. et REYNAUD B., « Discipline d'atelier et externalités... », art. cit., p. 22.
56. Sur la question même des salaires, il y aurait beaucoup à dire et sans doute à reprendre pour sortir des moyennes/modes/indices élaborés par ces recherches. Voir notamment TRIVELLATO F., « Salaires et justice dans les corporations vénitienes au 17<sup>e</sup> siècle. Le cas des manufactures de verre », *AHSS*, 54, n° 1, 1999, p. 245-273.
57. ARNOUX M., « Relation salariale et temps du travail dans l'industrie médiévale », *Le Moyen Âge*, vol. 115, nos 3-4, 2009, p. 557.

D'où l'importance de ne pas s'en tenir à la période 1750-1850, ou même 1650-1850. Au fond, c'est déjà à la Renaissance que naissent des utopies de limitation du temps de travail, à 6 heures (dans la première *Utopie* des temps modernes, celle de Thomas More) ou 4 heures (Campanella au siècle suivant) : évidemment, le travail et le temps ont partie liée depuis longtemps. Les médiévistes ont d'ailleurs insisté sur l'importance des déterminations temporelles du travail qui se multiplient aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans les réglementations, y compris sonores (les fameuses cloches qui marquent le début, les pauses et la fin du travail), dans les conflits, dans les comptes des entreprises<sup>58</sup>. Tout confirme l'épaisseur chronologique des questions liées au temps de travail. Ces travaux mettent en lumière la non-linéarité des processus. On n'assiste pas à la substitution d'un travail orienté par la tâche à un travail temporellement mesuré, comme le supposait E. P. Thompson, mais à la longue coexistence entre ces formes dont les frontières apparaissent d'ailleurs souvent floues : le travail à la tâche suppose des délais de livraison, voire des heures de présence parfois aussi contraignantes que pour le travail payé au temps. L'importance d'une forme ou de l'autre est donc à discuter. On a souvent dit que la part des salariés à temps était très minoritaire, mais un travailleur à façon peut très bien en faire travailler d'autres à la journée... Enfin, ces recherches mettent en cause les décalages spatio-temporels. Entre villes et campagnes, par exemple, des divergences existent sans doute, mais aussi des concomitances bien plus précoces que l'on ne serait enclin à le penser. Il faut donc revoir l'idée que le temps mesuré ne serait que celui des productions urbaines tandis que celui de la campagne serait forcément celui du temps naturel. Dès lors que des journaliers apparaissent à la campagne, la question de la longueur de leur journée se pose.

Il faut également élargir le domaine géographique de l'enquête : la majorité des études, De Vries inclus, a pris comme présupposé que le temps de travail évoluait différemment en Angleterre et sur le continent, dans les pays protestants et catholiques. Weber et la Révolution industrielle ont généralement suffi à justifier ce postulat qui n'a jamais été prouvé. Or, concernant les jours fériés par exemple, il n'est pas du tout évident que la norme des pays catholiques évolue de façon très différente de celle des pays protestants et encore moins que les pratiques soient très divergentes : sur ce point, les études réunies ici (notamment dans la partie I, mais pas seulement) permettent de renouveler cette question très débattue depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Thijs Lambrecht et Mario García-Zúñiga mettent précisément à l'épreuve le nombre de jours fériés dans des zones très catholiques des Pays-Bas et de l'Espagne : ils en concluent à une évolution nuancée, non linéaire, différente de province à province<sup>59</sup>. La belle étude de Philippe Bernardi sur les chantiers pontificaux d'Avignon montre, registres à l'appui, la variabilité des fêtes d'une année sur l'autre. Toutefois, si les jours fériés sont ici une réalité mouvante, leur répartition

58. DOHRN-VAN ROSSUM G., *L'histoire de l'heure. L'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, Paris, MSH, 1997 [Munich, C. Hanser, 1992] qui résume un grand nombre de travaux réalisés autour de cette question.

59. Que l'on peut évidemment comparer avec les conclusions des travaux de SHUSTERMAN N., « The decline... », art. cit.

n'est jamais aléatoire : l'on préserve toujours au moins trois jours ouvrables dans la semaine, sans aucun doute pour que la rémunération soit suffisante à nourrir son homme. En outre, le calendrier du chantier n'est pas nécessairement celui des ouvriers : que font ces derniers quand ils ne travaillent pas à la construction, à l'agrandissement ou à la rénovation des bâtiments pontificaux ? Chacun sait combien la pluriactivité commande des comportements individuels forts différenciés. Du reste, ces études, comme celle d'Alain Cabantous, interrogent également le rapport entre jours de fêtes et non travail : d'une part, l'Église catholique elle-même tolère un certain nombre d'activités, que ce soit le dimanche ou les jours de fête ; et, sur ce point, les pays protestants sont sans doute plus rigoristes ; d'autre part, les pratiques des fidèles ne sont pas forcément conformes aux normes, comme le montrent les registres des juridictions ecclésiastiques analysés par Thijs Lambrecht. Enfin, il est plus probable que les variations soient internes aux différents pays et que la confession ne soit qu'une donnée parmi d'autres, dont le poids reste à vérifier. Si la question des jours de fêtes est importante, c'est évidemment parce qu'elle est liée à celles des mesures du travail possible à l'époque préindustrielle, mais aussi à celle du contrôle social lié aux respects des normes.

Sur quoi mettre ensuite l'accent ? Une première question pourrait bien être : comment les différents acteurs abordent-ils le temps travaillé ? Mettre en perspective les différentes prises de parole sur le temps de travail, celles des employeurs, des institutions publiques, des « penseurs » théologiques, politiques, économiques, mais aussi, dans la mesure du possible, celles des détenteurs de « vies minuscules », semble la première démarche à faire pour interroger les sources de façon non ingénue. Comprendre ce que signifient les désignations temporelles est en effet la première difficulté de l'historien par rapport au sociologue. Contrairement à ce que disait Jacques Le Goff, il n'y a pas forcément unification rapide des références temporelles à la fin du Moyen Âge<sup>60</sup>. Une « heure » dans les textes peut correspondre à bien autre chose que 3 600 secondes mesurées par un instrument précis. Dans la sidérurgie par exemple, une heure désigne souvent un temps d'utilisation par chacun des associés de l'implantation, ce qui peut donc correspondre à une journée et une nuit<sup>61</sup>. À ce titre, le temps horaire du travail est un temps comptable. Même si les montres se multiplient à l'époque moderne<sup>62</sup>, les mesures du temps demeurent longtemps hétérogènes, particulièrement en ce qui concerne le travail. Dans les études de terrain présentées ici (parties II et III), ces thèmes ont été abordés le plus souvent de manière indirecte, mais très parlante : les comptabilités et les sentences de justice notamment conduisent à reconstituer la manière dont

60. LE GOFF J., « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand », *AESC*, vol. 15, n° 3, 1960, p. 417-433. Marie-Agnès Dequidt estime, elle, qu'il faut attendre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et la possession largement répandue de montres pour que se produise une intériorisation de la mesure précise du temps à Paris, cf. DEQUIDT M.-A., « Comment mesurer l'intériorisation du temps ? (Paris, début XIX<sup>e</sup> siècle) », *Rh19* [en ligne], 45|2012, mis en ligne le 31 décembre 2012, consulté le 4 avril 2013 : [<http://rh19.revues.org/4337>] ; DOI : 10.4000/rh19.4337.

61. ARNOUX M., « Relation salariale... », art. cit.

62. LANDES D., *L'heure qu'il est. Les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne*, Paris, Gallimard, 1987 [1983] ; DE VRIES J., *The Industrious Revolution...*, *op. cit.* ; DEQUIDT M.-A., « Comment mesurer... », art. cit.

sont concrètement fixées les normes temporelles. Du reste, cela renforce l'idée de la longue polysémie des termes utilisés. Ainsi, au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, une journée de travail dans certaines verreries peut signifier à la fois une durée temporelle (inférieure à ce que nous entendons généralement par « journée ») et un volume de travail. De même, dans la construction des routes françaises du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, la journée du paveur peut tout aussi bien signifier une surface, un volume ou une longueur effectués dans une durée temporelle. Forts de ces réflexions, tout commande la relecture d'un grand nombre de sources, manuscrites et imprimées, pour reconstituer l'horizon temporel mental des acteurs de l'économie.

Si on laisse de côté la tentation d'une quantification globale, il n'en reste pas moins important de délimiter le champ des possibles. La multiplication des approches nous semble productive : entre la quantification et le paradigme de l'indice, il y a des traitements multiples et souvent complémentaires de l'information qui rendent possible une approche plus fine des rapports entre temps et travail en termes de durées, d'horaires et de rythmes qui en sont, au fond, les trois composantes essentielles. Il nous a donc semblé qu'il ne fallait pas faire son deuil d'approches empiriques pour évaluer, au plus près des réalités individuelles, la durée effective du travail. Ces tentatives de quantification donnent *la mesure des possibles*, à un moment donné, dans des secteurs précis : elles sont très différentes, nous semble-t-il, des reconstitutions économétriques qui, sous couvert d'une démarche rigoureuse, font de la réalité quotidienne du travail de chacun une illusion statistique. Elles permettent de varier les points de vue selon les époques, les espaces géographiques, les types d'activité et autorisent, nous semble-t-il, à rompre avec l'excessive généralisation et la construction d'une vision linéaire de l'évolution du temps de travail que l'on trouve, par exemple, chez Voth.

La deuxième partie de ce livre regroupe un ensemble de communications autour des grands chantiers de construction qui présentent dans leur ensemble des configurations spécifiques. Que ce soit à Avignon à la fin du Moyen Âge, à Milan ou à Paris au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, le bâtiment reste continuellement placé sous le signe de l'imprévisibilité. Les impondérables sont nombreux : le gel et la pluie, le rythme de l'approvisionnement en matériaux, les correctifs apportés aux devis sont autant d'aléas qui subordonnent l'avancement des travaux à l'incertitude. Qui plus est, l'exemple de l'arsenal de Toulon au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle le confirme également, nous sommes là en présence de formes de travail en quelque sorte concentrées où la multiplicité des métiers est grande, les régimes d'embauche variable, l'intensité du travail fluctuante. S'il n'existe pas de chantier exemplaire, du moins peut-on, à titre heuristique, faire la part entre le domaine du bâtiment où les lieux de travail n'existent que le temps de la réalisation des projets, et les chantiers navals, par exemple, qui se définissent d'abord par la stabilité du lieu de travail.

En choisissant d'associer le travail aux champs, celui dans les mines et l'activité textile dans une période chronologique très large (partie III), l'intention est autre. Si la variété des situations va ici de soi, ce qui importe, c'est d'ouvrir l'éventail des possibles. Les études de cas ont besoin d'être multipliées, ne serait-ce que pour dessiner les évolutions perceptibles et mesurer combien, dans le temps long, ce

n'est pas la linéarité qui l'emporte. Face aux défis des marchés, les réponses sont multiples et les raisons qui déterminent la durée du travail répondent tout à la fois à des impératifs économiques et à des déterminants sociaux, politiques ou culturels. Dans le domaine de l'agriculture, force est de constater que notre appel n'a guère reçu de réponses de la part des ruralistes, ce que nous regrettons bien évidemment. L'étude de Manuel Vaquero concernant les normes temporelles préconisées dans les Traités d'agriculture italiens n'a donc malheureusement pas de pendant dans le domaine de la pratique. C'est là une lacune qu'il faudrait combler. De fait, alors qu'aujourd'hui, accords de branches ou d'entreprises, spécificités locales et de métiers complexifient grandement la relation entre normes et pratiques, il en est *a fortiori* de même aux époques où les accommodements précèdent si souvent la règle. Ces études de cas engagent à déconstruire tout schéma hâtivement élaboré. Elles invitent, comme préalable à l'intelligence de la question, à la prise en compte du foisonnement de la diversité. D'ailleurs, durée, intensité et rémunération du travail ne cessent de s'articuler pour produire des combinaisons qui confèrent à chaque cas sa spécificité. On peut allonger la journée de travail sans l'intensifier, voire en ménageant ou en tolérant des phases de relâchement. On peut la laisser telle quelle et accélérer le rythme d'accomplissement des tâches. Il est également possible, si la main-d'œuvre n'est pas chère et le travail relativement peu qualifié, de choisir de jouer sur la flexibilité et/ou la rotation des travailleurs plutôt que sur l'établissement de règles ou de normes de pratiques ; ou encore, comme le font les grandes firmes florentines analysées par Francesco Ammannati, reporter la gestion pratique des temporalités comme des personnels sur des intermédiaires, ces fameux *fattori* que l'on trouve également dans l'organisation des grands domaines agricoles.

Les sociologues nous incitent également à aller du décompte au contenu du temps du travail (partie IV). Discipliner le temps de travail, ce n'est pas seulement faire venir au travail à heures fixes, c'est encore faire en sorte que le temps payé ne soit pas perdu. Cette préoccupation est sans doute aussi ancienne que le paiement à la journée. Un marchand-fabricant toscan de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle résumait bien des siècles de tensions contradictoires<sup>63</sup>. Si on paye les ouvriers au temps, ils le volent en ne travaillant pas assez ; si on les paye à façon, ils travaillent trop vite et font du mauvais ouvrage. Le salaire au rendement est une façon de réduire une des incertitudes du travail salarié : d'où l'intérêt de voir quand et où s'affirme cette volonté de mettre en relation le temps payé et le travail produit. Sans aucun doute, le mouvement précède toute mécanisation. Gérard Gayot évoquait ainsi le règlement des tondeurs de draps sedanais de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle qui leur imposait, sous couvert de salaire horaire, un rythme minimum de travail :

« La position du laineur a été bien étudiée et, à défaut de la rectifier, un geste et un outil supplémentaire ont été ajoutés pour corriger les imperfections naturelles du corps humain et imposer la perfection dans la manufacture. Cette technologie disciplinaire qui fixe à la fois le montant du salaire horaire et le rythme du travail a

63. MAITTE C., *La trame incertaine. Le monde textile de Prato, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2001, p. 210.

été éprouvée depuis le Moyen Âge et mise au point en France dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Pour recevoir un sol trois deniers de l'heure, le laineur doit absolument changer de croisée de chardons toutes les cinq minutes, et les ranger après usage et vérification dans les râteliers dûment numérotés. Cadence des outils, cadence des bras et des poignets maintenant : 45 minutes par aune, 36 coups à donner tous les 5 pouces à 4 reprises, 144 chardonnées à donner de haut en bas sur 0,80 m de draps, 3 à la minute, 1 toutes les 20 secondes ! Le laineur n'a guère le temps de rêvasser dans sa boutique<sup>64</sup>. »

Qu'on nous pardonne cette longue citation : dans le sillage de Michel Foucault, elle démontre que « surveiller et punir » aurait pu figurer, comme l'écrit l'auteur des *Draps de Sedan*, à l'entrée de la boutique des apprêts. Novatrice, la conclusion est sans appel :

« À la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, les manufacturiers et les ouvriers de Sedan ont donc choisi la forme d'un salaire au rendement, sans l'inconvénient, pour le fabricant, du principe de la rémunération progressive sitôt franchie la limite horaire de production<sup>65</sup>. »

Un cas isolé ? Les contributions ici réunies permettent d'avancer dans la compréhension de la prise en compte par les agents économiques de l'intensité au travail et la construction de normes de « productivité » – un gros mot ? Si la forme « aboutie » de ce processus est associée au taylorisme, nous essayons de mettre à jour la longue construction historique de cette recherche d'une normativité accrue. L'article de Yannick Fonteneau identifie un jalon important dans ce processus : il montre, en historien de la physique, la modélisation scientifique de la notion de travail en fonction des hommes à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, et la façon dont le corollaire est en retour une mécanisation des hommes en fonction de cette modélisation. Meilleur rendement, adéquation entre le travail maximum exigible et salaire : la préoccupation de calculer des rendements, sans nécessairement être formulée comme telle, est cependant pratiquée pour déterminer la rémunération. Mais, plutôt que raisonner en termes d'application d'une théorie scientifique, il semble davantage pertinent, comme Fonteneau le suggère, de repérer la formalisation croissante de cette préoccupation à la fois dans les discours scientifiques, les pratiques comptables des entrepreneurs ou encore les calculs théorico-pratiques des ingénieurs, à l'instar de Vauban, ici étudié par Michelle Virol. Ce dernier connaît, par exemple, les savants qui œuvrent à l'Académie royale des sciences et n'a de cesse de trouver quel est le bon rapport entre le montant d'une rémunération et la quantité de travail que l'on est en droit d'attendre pour celle-ci. Va-et-vient continu entre la norme et son application sur le terrain, sa démarche vise à rendre crédibles les tarifs proposés aux entrepreneurs sur la base d'une approche qui témoigne du souci d'inscrire la rémunération du travail dans un calcul rationnel. L'idée fait manifestement son chemin sur le terrain depuis un certain temps et la manufacture de Sedan n'est certainement pas la seule à mesurer précisément et à intensifier le travail. Dans les industries du feu, on chasse les temps morts et l'on réfléchit à la manière de concilier temps de

64. GAYOT. G., *Les draps de Sedan*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1998, p. 121.

65. *Ibid.*, p. 122.

travail et volume de la production afin d'allier les avantages de la rémunération au temps et à la tâche (voir l'article de Corine Maitte). Même dans les secteurs où l'évaluation de l'intensité du travail reste nécessairement incertaine, comme dans la police, la réflexion progresse et l'on s'interroge sur ce que recouvre l'efficacité au travail (voir l'article Vincent Milliot). D'ailleurs, faut-il rappeler, en prenant l'exemple de la corvée royale en France au XVIII<sup>e</sup> siècle étudiée par Anne Conchon, que la valeur du temps devient un argument pour dénoncer l'improductivité du travail contraint<sup>66</sup> ?

Toutefois, il faut se garder de généraliser de façon excessive. Si le temps de travail peut faire l'objet d'une construction théorique, si le rapport temps de travail/rémunération peut procéder d'une approche fort rigoureuse, la diversité sectorielle et spatiale reste grande. Là encore, pas d'évolution linéaire, d'autant plus que l'accélération des gestes n'est parfois pas souhaitable, mais au contraire dommageable (voir un des exemples développés par Andrea Caracausi). À aller trop vite, à se fatiguer outre mesure, on peut gâcher de la marchandise et perdre beaucoup. Si, indéniablement, l'intensification du travail est un objectif qui transparait de plus en plus nettement au fil du temps, sa traduction concrète ne va jamais de soi. Même au temps des machines, les normes temporelles du travail telles qu'on les voit définies dans les règlements d'atelier ou les tableaux qui quantifient le travail restent souvent fictives : à côté des jours fériés ou chômés, à côté des horaires d'entrées et de sorties, à côté des volumes horaires définis *a priori* ou comptabilisés *a posteriori*, comment tenir compte, par exemple, du fréquent nettoyage dominical des machines, des interruptions techniques du travail, des accidents etc. ? L'effort productif ne procède jamais d'une froide mécanique, même et probablement surtout au temps des premières machines : les aléas sont trop nombreux pour que l'on fasse automatiquement le lien, quant à l'intensification du travail, entre le souhaitable et le possible.

En définitive, en cessant de prendre E. P. Thompson au pied de la lettre pour lui conférer un intérêt essentiellement heuristique, nous sommes convenus avec lui que ce sont les formes de relations sociales au travail dans leur dimension temporelle que nous voulons réexaminer<sup>67</sup>. Ce rapport au temps se dérobe souvent au regard de l'historien. Il est fréquent que le chercheur soit obligé de contourner les difficultés liées aux problèmes que posent les sources. Compter le temps de travail reste continuellement problématique et il faut remercier les contributeurs à cet ouvrage qui se sont attelés à la tâche. Il était cependant important de s'y risquer car le rapport au temps fait en effet partie des enjeux forts des relations de subordination, que ce soit dans le vaste champ du travail rémunéré – pour ne pas

66. Anne CONCHON dans ce volume.

67. C'est d'ailleurs ce qu'invitait à faire, dès 1997, Alessandro Stella dans un article très stimulant : STELLA A., « Travail et dépendance au Moyen Âge : une problématique », *Le travail. Approches historiques*, 1997, p. 227-244 ou encore, « *La bottega e i lavoratori* : approche des conditions de travail des Ciompi », *AESC*, vol. 44, n° 3, 1989, p. 529-551.

dire salarié – ou des autres formes d'activités laborieuses<sup>68</sup>. Preuve en est le travail domestique dans lequel l'affirmation de la totale subordination est liée, au moins dans la rhétorique, à la disponibilité temporelle pleine et entière du domestique par rapport à son maître ; et de fait, les considérations temporelles ne sont pas non plus absentes du travail contraint (notamment de la corvée royale analysée par Anne Conchon) et, plus généralement sans doute, du travail non rémunéré<sup>69</sup>. Ces quelques directions sont loin d'épuiser les questionnements dans un champ de recherche qu'il est urgent que les historiens réinvestissent. Car, comme le disent Boulin, Lallement et Volkoff dans l'introduction du numéro de la revue *Temporalités* consacré à « Temps et travail » :

« Quelle que soit la discipline mobilisée à titre principal, que l'on s'attaque aux transformations des conditions de travail, de l'organisation de l'entreprise, de l'emploi ou des modes de vie, le temps reste un fil d'Ariane qu'il est impossible de rompre<sup>70</sup>. »

---

68. *Idem*.

69. Cf. les travaux lancés par BELLAVITIS A. et MARTINI M., « Travail en famille, travail non rémunéré. Économies familiales, normes et pratiques du travail productif non rémunéré en Europe du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours », première et deuxième journées d'études internationales, Paris Diderot, 16 septembre 2011 et université de Rouen, 5 octobre 2012 ; ESSHC, Glasgow, 14 avril 2012, *Working with kin. Unpaid work, apprenticeship and kin's labour in family business (15th-21st centuries)*.

70. BOULIN J.-Y., LALLEMENT M. et VOLKOFF S., « Introduction. Flexibilité, disponibilité et nouveaux cadres spatio-temporels de la vie quotidienne », *Temporalités*, n° 4, « Temps et travail », 2006, p. 2-6, ici p. 2.